

ANALYSE SITUATIONNELLE DE
L'EXPLOITATION ET DES ABUS
SEXUELS D'ENFANTS FACILITÉS
PAR LES TECHNOLOGIES DIGITALES
ET EN LIGNE



Burkina Faso



Remerciements

ECPAT International tient à remercier toutes les personnes impliquées dans cette recherche au Burkina Faso.

**Équipe de recherche des organisations
KEOOGO et Association Burkinabè
pour la Survie de l'Enfance (ABSE)**

Sawadogo Safiatou Adelaïde,
Ouedraogo Harouna, Zampou Lassina,
Momo Ibarante.

Équipe de ECPAT France

Nadège Tapsoba.

ECPAT International

Pamela Mandjek, Tiago Afonso,
Andrea Varrella, Willy Buloso et
Sendrine Constant.

Conception graphique :

Manida Naebklang.

Citation suggérée :

ECPAT International. (2025). Analyse situationnelle de l'exploitation et des abus sexuels d'enfants facilités par les technologies digitales et en ligne au Burkina Faso.

ECPAT tient à remercier le Fonds pour la Société Civile du ministère des Affaires étrangères de la République d'Irlande pour le soutien qu'il a apporté à la réalisation de cette publication.

ECPAT remercie également l'Agence suédoise de coopération internationale au développement (Sida) et la Fondation Oak pour le soutien financier apporté à ses objectifs organisationnels généraux.

Les opinions exprimées dans ce document n'engagent qu'ECPAT International. Le soutien de ces donateurs ne constitue pas une approbation des opinions exprimées. Les idées, opinions et commentaires qui y figurent sont entièrement ceux des auteurs.

Publié par:

ECPAT International

328/1 Phaya Thai Road, Ratchathewi,
Bangkok 10400, THAÏLANDE.

Téléphone : +66 2 215 3388 | Courriel : info@ecpat.org | Site web : www.ecpat.org

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	2
MÉTHODOLOGIE	3
LIMITES DE LA RECHERCHE	4
1. APERÇU GÉNÉRAL DE L'UTILISATION D'INTERNET, DES RÉSEAUX SOCIAUX ET DES TECHNOLOGIES DIGITALES PAR LES ENFANTS AU BURKINA FASO	5
2. L'EXPLOITATION SEXUELLE DES ENFANTS FACILITÉE PAR LES TECHNOLOGIES DIGITALES ET EN LIGNE AU BURKINA FASO	9
3. RÉPONSE NATIONALE À L'EXPLOITATION SEXUELLE DES ENFANTS FACILITÉE PAR LES TECHNOLOGIES DIGITALES ET EN LIGNE	13
LACUNES IDENTIFIÉES	17
RECOMMANDATIONS	18

INTRODUCTION

Le projet «Ensemble» est une initiative conjointe sur trois ans (2022-2025) d'ECPAT International, ECPAT France, ECPAT Luxembourg et des partenaires nationaux Monde Des Enfants (Guinée) ; SOS Violences Sexuelles et Communauté Abel (Côte d'Ivoire) ; Association Burkinabè pour la Survie de l'Enfance et l'association KEOOGO (Burkina Faso) ; et Association Nigérienne pour le Traitement de la Délinquance et la prévention du crime (Niger). La cible géographique du programme est l'Afrique de l'Ouest francophone, notamment le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, la Guinée et le Niger.

Dans la deuxième année du projet, ECPAT International et ses partenaires ont exploré la question de l'exploitation sexuelle des enfants facilitée par les technologies digitales et en ligne, à travers une recherche ayant pour objectif de documenter la connaissance et la compréhension locale de la question dans chaque pays, l'évaluation des pratiques et l'identification des réponses localisées. Les résultats de chaque recherche ont été consolidés dans ce rapport d'analyse situationnelle et informeront les actions de plaidoyer et les interventions de suivi du projet.

L'EXPLOITATION ET LES ABUS SEXUELS D'ENFANTS FACILITÉS PAR LES TECHNOLOGIES DIGITALES ET EN LIGNE

L'exploitation et les abus sexuels d'enfants facilités par les technologies digitales et en ligne se réfèrent à des situations impliquant des technologies numériques, de l'internet et de la communication à un moment ou à un autre de l'abus ou de l'exploitation. «*Facilités par les technologies digitales*» et «*en ligne*» sont des termes étroitement liés mais distincts, utilisés pour décrire les formes d'abus et d'exploitation qui peuvent se produire entièrement en ligne ou par le biais d'un mélange d'interactions en ligne et en personne entre les auteurs d'infractions sexuelles à l'encontre d'enfants et leurs victimes. Les formes d'abus et d'exploitation en ligne font généralement référence à la production, la diffusion, la possession, etc. de matériel d'abus sexuels d'enfants, à la sollicitation en ligne (*grooming*) d'enfants à des fins sexuelles, à la diffusion en direct de matériels d'abus sexuels impliquant des enfants et à l'extorsion sexuelle d'enfants en ligne. Le terme «*facilité par les technologies digitales*» est de plus en plus utilisé pour décrire des formes anciennes d'abus ou d'exploitation, telles que la traite à des fins d'exploitation sexuelle, où la technologie joue un rôle de plus en plus central, par exemple dans le recrutement des enfants.¹

¹ Groupe de Travail Interinstitutionnel sur l'exploitation sexuelle des enfants. (2025). [Guide de Terminologie pour la Protection des Enfants contre l'Exploitation et l'Abus Sexuels. Deuxième édition](#). ECPAT International : Bangkok.

MÉTHODOLOGIE

La présente analyse situationnelle est le résultat d'un processus de recherche qui comporte quatre activités : une revue de la littérature ; des entretiens avec des informateurs clés ; des consultations avec des parents/tuteurs ; et des consultations avec des enfants.

La revue de la littérature a consisté en une recherche documentaire ayant permis de recueillir des données secondaires non seulement sur la situation de l'exploitation sexuelle d'enfants facilitée par les technologies digitales et en ligne au Burkina Faso, mais aussi le cadre légal encadrant ce phénomène, et les initiatives prises à cet égard par l'État, le secteur privé et la société civile.

Deux consultations ont été menées avec des parents/tuteurs. La première, organisée avec 12 participants au village Beoog-Tienbo, a rassemblé principalement des mères et des tantes issues de foyers vulnérables (parents/tuteurs d'enfants en situation de rue ou en formation professionnelle). Les participantes ont partagé leurs expériences sur l'usage d'internet et des téléphones mobiles dans leur foyer. La seconde consultation a réuni 12 femmes leaders et un homme. Âgés de 30 à 60 ans, ils ont discuté des risques et opportunités numériques pour leurs enfants.

Deux consultations ont également eu lieu avec des enfants au village Beoog-Tienbo, rassemblant 15 participants chacune, principalement des filles. Les enfants, majoritairement scolarisés et âgés de 12 à 17 ans, ont été contactés via leurs parents ou tuteurs et participaient déjà à des programmes de l'association KEOOGO. Lors des discussions, ils ont partagé leurs expériences sur l'utilisation des technologies digitales, notamment les avantages et les risques associés à l'utilisation d'internet et des téléphones mobiles dans leur quotidien.

Des entretiens individuels ont été réalisés avec cinq informateurs clés provenant de plusieurs ministères et entités gouvernementales : la Brigade Régionale de la Protection de l'Enfance, la Brigade Centrale de Lutte contre la Cybercriminalité, le Ministère de l'Action Humanitaire et de la Solidarité Nationale, le Bureau Central National Interpol de la Police Nationale, et le Ministère de la Transition Digitale, des Postes et des Communications Électroniques. Quatre représentants de l'Association des Femmes Juristes du Burkina Faso, de Terre des Hommes Lausanne, de Save the Children Burkina, ainsi que de la chaîne de télévision 3TV ont également participé à ces entretiens, fournissant des perspectives essentielles sur les efforts de protection des enfants face aux risques numériques au Burkina Faso.

LIMITES DE LA RECHERCHE

La recherche a rencontré plusieurs limites qui ont pu affecter l'exhaustivité des données recueillies, en grande partie en raison de contraintes bureaucratiques et de difficultés à mobiliser certains acteurs clés. Certaines correspondances envoyées à des structures sont restées bloquées dans le circuit administratif, ce qui a empêché leur transmission aux responsables concernés.

De plus, les nombreuses démarches entreprises auprès des opérateurs de téléphonie mobile n'ont pas abouti. Enfin, les consultations de parents et d'enfants ayant été organisées dans des contextes géographiques et socio-économiques spécifiques, leurs réponses peuvent ne pas refléter pleinement les réalités de toutes les régions, où l'accès aux technologies digitales et les risques associés peuvent différer. Les facteurs précités doivent être pris en compte dans l'interprétation des résultats, car ils sont susceptibles de restreindre la portée des conclusions.

1. APERÇU GÉNÉRAL DE L'UTILISATION D'INTERNET, DES RÉSEAUX SOCIAUX ET DES TECHNOLOGIES DIGITALES PAR LES ENFANTS AU BURKINA FASO

1.1 Utilisation d'internet et des réseaux sociaux au Burkina Faso

Au Burkina Faso, la connectivité internet a connu une croissance marquée ces dernières années. D'après l'Autorité de Régulation des Communications Électroniques et des Postes du Burkina Faso, au troisième trimestre de 2020, on comptait environ 10,04 millions d'abonnements mobiles connectés à internet, soit 46,7% de la population. Ce chiffre est passé à 17,72 millions au troisième trimestre de 2023 d'après l'Autorité.² Cette progression témoigne de l'importance croissante d'internet dans la vie quotidienne des Burkinabés. L'essor des médias sociaux reflète cette évolution, et l'utilisation des plateformes comme Facebook, Twitter, WhatsApp et YouTube a fortement augmenté, surtout chez les jeunes en milieu urbain.³

Les données de DataReportal révèlent qu'il y avait 4,69 millions d'utilisateurs d'internet au Burkina Faso en janvier 2024, soit un taux de pénétration effectif de près de 20%.⁴ À cette date, environ 60,8% des internautes du pays étaient actifs sur Facebook (soit 2,85 millions d'utilisateurs), 3,6% d'entre eux l'étaient sur Instagram, et 6,9% utilisaient Messenger. X (anciennement Twitter) n'était quant à lui fréquenté que par 1,6% des internautes.⁵ Tous les utilisateurs ont accédé à ces plateformes via des appareils mobiles.⁶

1.2 Perception de l'utilisation d'internet et des réseaux sociaux par les enfants au Burkina Faso

Les parents consultés ont indiqué que l'utilisation d'internet s'est largement généralisée au Burkina Faso, principalement via des téléphones Android, des téléphones basiques, des tablettes et les cybercafés. L'accès à internet est devenu plus facile et les enfants y accèdent fréquemment pour divers usages. Les consultations avec les enfants, les parents, et les informateurs clés révèlent que les plateformes les plus populaires incluent WhatsApp, Facebook, TikTok, Instagram, Twitter, Messenger, YouTube, et Google, ainsi que certaines applications de jeux. Les enfants utilisent ces sites en fonction de leurs intérêts : jeux, films, divertissements, études, et parfois rencontres amicales ou amoureuses.

2 Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes - ARCEP. (2020). [Données du marché national de l'internet et des locations de capacités - 3ème Trimestre 2023](#); Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes - ARCEP. (2023). [Données du marché national de l'internet et des locations de capacités - 3ème Trimestre 2023](#).

3 Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes - ARCEP. (2020). [Données du marché national de l'internet et des locations de capacités - 3ème Trimestre 2023](#); Autorité de Régulation des Communications Electroniques et des Postes - ARCEP. (2023). [Données du marché national de l'internet et des locations de capacités - 3ème Trimestre 2023](#).

4 DataReportal. (2024). [Digital 2024 : Burkina Faso](#).

5 *Ibid.*

6 *Ibid.*

Les informateurs clés soulignent qu'internet est de plus en plus intégré aux études, avec des élèves qui l'utilisent pour leurs recherches scolaires et leurs exposés. Le ministère de l'Éducation du Burkina Faso soutient cette tendance en numérisant les programmes scolaires et en demandant aux élèves d'effectuer des recherches en ligne ou de suivre des émissions éducatives. Les enseignants encouragent également l'auto-formation et l'utilisation des technologies de l'information et de la communication.

D'après les parents consultés, internet et les téléphones mobiles facilitent la communication avec les proches, permettent des activités commerciales et de divertissement, et offrent un moyen de rester en contact avec les enfants, notamment durant les vacances.

De plus, d'après les informateurs clés, l'utilisation d'internet serait plus courante en milieu urbain qu'en milieu rural, en raison d'une meilleure connectivité, d'un niveau de vie plus élevé, et d'une plus grande accessibilité aux appareils électroniques.

Quant à l'utilisation d'internet par les filles et les garçons, les avis divergent. La majorité des informateurs considèrent qu'il n'y a pas de différence notable entre l'utilisation par les filles et les garçons. Cependant, un informateur clé suggère que les garçons utilisent davantage les téléphones, car les parents sont souvent plus vigilants à l'égard des filles en raison de leur vulnérabilité perçue. Cette vigilance limiterait la liberté des filles en ligne, alors que les garçons bénéficient de plus d'autonomie dans l'utilisation de leurs appareils. Les préférences en matière de contenu varient également. Selon certains informateurs, les garçons se tournent plus vers les jeux, les vidéos et les forums, tandis que les filles privilégient les vidéos, la musique et des contenus liés à la mode. De plus, plusieurs informateurs estiment que TikTok et Snapchat seraient plus populaires chez les filles, tandis que les garçons opéreraient davantage pour Instagram et Facebook.

1.3 Perceptions des parents de l'impact d'internet et des technologies digitales sur les enfants

Les consultations avec les parents révèlent qu'ils perçoivent internet et les téléphones mobiles comme des outils à double tranchant pour leurs enfants. D'un côté, ils reconnaissent les avantages éducatifs, tels que l'accès aux informations pour les recherches scolaires, et la possibilité de rester en contact avec les enfants. Cependant, les parents s'inquiètent des dangers auxquels internet expose les enfants, tels que l'escroquerie, la délinquance, et les comportements à risque comme la consommation de drogues ou les rencontres amoureuses qui peuvent mener à des grossesses non désirées. Plusieurs informateurs partagent ces préoccupations, soulignant qu'une utilisation excessive d'internet par les enfants peut entraîner des conséquences néfastes, notamment une dépendance aux écrans qui peut affecter le rendement scolaire, favoriser la délinquance, causer des troubles du sommeil ou des problèmes de développement social, et avoir des impacts sur la santé mentale des enfants. Ces perceptions de danger influencent les décisions parentales en matière de contrôle d'accès à la technologie, puisque les consultations avec les parents ont révélé que certains parents limitent l'utilisation des téléphones portables pendant l'année scolaire pour favoriser la concentration des enfants. Toutefois, les parents consultés constatent que leurs enfants échappent parfois à leur contrôle, et visitent ainsi des sites inappropriés ou modifient les paramètres de leurs appareils pour échapper au contrôle parental.

D'après plusieurs informateurs clés, les perceptions des parents concernant internet divergent entre les milieux urbains et ruraux. En ville, les parents sont généralement plus conscients des enjeux et mieux informés, tandis qu'en milieu rural, l'accès aux téléphones portables est souvent perçu comme un privilège ou un honneur, les parents sont donc moins méfiants concernant l'utilisation d'internet par leurs enfants. De plus, d'après la majorité des informateurs clés on observe parfois moins de contrôle parental chez les parents issus de zone rurale en raison d'un manque de familiarité avec les technologies et d'un plus grand taux d'analphabétisme qu'en milieu urbain. Les deux groupes d'enfants consultés eux-mêmes reconnaissent que leurs parents ne sont souvent pas au courant des contenus qu'ils consultent en ligne, notamment les films « d'amour » et les vidéos contenant de la nudité et les vidéos pornographiques. Certains cachent ces activités par honte ou par crainte d'être punis par leurs parents. Néanmoins, les consultations avec les parents révèlent que certains surveillent activement l'usage des téléphones et demandent des comptes à leurs enfants, bien que cette pratique reste marginale.

1.4 Perceptions des enfants d'internet et des technologies digitales : opportunités et risques

Les enfants consultés ont une perception ambivalente concernant internet et les technologies digitales. D'une part, ils reconnaissent les avantages liés à l'accès à l'information, aux loisirs, et aux réseaux sociaux. Toutefois, ils sont de plus en plus conscients des dangers associés à l'utilisation d'internet. Pour beaucoup, l'exposition à des contenus inappropriés, comme les films violents ou pornographiques, les rendent mal à l'aise et anxieux. Certains enfants expriment des inquiétudes face aux prises de contact non sollicitées avec des inconnus en ligne, qui peuvent être source de manipulation ou d'intimidation. Ces perceptions sont renforcées par les expériences vécues ou partagées au sein de leur cercle d'amis, où des histoires d'arnaques ou de harcèlement se multiplient.

Les enfants consultés sont également conscients de la facilité avec laquelle ils peuvent être entraînés dans des situations à risque, en raison de leur curiosité naturelle ou de la pression sociale exercée par leurs pairs. Ils estiment que l'influence des réseaux sociaux est particulièrement forte chez les adolescents, qui se sentent souvent obligés de se conformer à certaines normes ou comportements observés en ligne, même s'ils reconnaissent les dangers qui y sont associés. Les enfants consultés expriment un besoin croissant de protection et d'encadrement dans leur utilisation des technologies digitales.

Face à ces dangers, les enfants eux-mêmes proposent des mesures pour mieux se protéger et prévenir les situations à risque. L'une des premières recommandations est de limiter le temps passé sur les réseaux sociaux, et même de retarder l'accès à internet jusqu'à l'âge de 14 ou 16 ans pour éviter une exposition trop précoce à des contenus inappropriés. Ils insistent sur l'importance d'avoir des adultes de confiance, comme des parents ou des enseignants, à qui ils pourraient se confier en cas de problème. Parler à une personne de confiance est perçu comme une manière efficace de surmonter les situations difficiles ou les expériences négatives vécues en ligne. Les enfants consultés suggèrent également d'adopter des comportements préventifs, tels que limiter les informations partagées sur les réseaux sociaux, ne pas publier de photos personnelles ni divulguer des informations sensibles, pour éviter les tentatives d'escroquerie ou de harcèlement.

Si un incident survient en ligne, les enfants ont déclaré comprendre l'importance de ne pas essayer de gérer la situation seuls, mais de parler immédiatement à leurs parents ou de solliciter les services de protection, comme la police ou la gendarmerie. Par exemple, en cas de chantage lié au partage de photos personnelles ou à une demande d'argent, les enfants disent être conscients qu'il est essentiel de bloquer et de signaler la personne sur les plateformes concernées, tout en suivant les procédures officielles pour éviter de créer d'autres victimes. Toutefois, il est important de souligner que malgré ces déclarations des enfants, les études approfondies du projet *Disrupting Harm* en Afrique australe ont révélé que les enfants signalent rarement ces incidents aux services compétents.

1.5 Perceptions et stratégies d'identification des risques en ligne pour les enfants au Burkina Faso

D'après les parents consultés, au Burkina Faso, les enfants sont de plus en plus exposés aux dangers liés à une utilisation des technologies digitales, notamment les enfants de 10 à 15 ans qui accèdent à des contenus inappropriés comme de la pornographie. Les parents expriment des inquiétudes face aux risques pour les enfants d'être victimes sur internet d'escroqueries, attirés par de fausses promesses d'emploi, ou impliqués dans des réseaux de prostitution et de partage d'images sexuelles. D'après eux, certains enfants sont exposés à des situations criminelles, à des menaces graves, incluant notamment des séquestrations, des viols, et de la prostitution forcée.

Les enfants interrogés reconnaissent et sont conscients des risques majeurs associés à leur utilisation des réseaux sociaux. Ils rapportent que les enfants risquent d'être exposés à des contenus violents ou inappropriés, incluant des images de violence, des scènes de guerre, de nudité, ou des films pornographiques, entre autres. Ils rapportent que cette exposition, souvent non surveillée, à l'insu de leurs parents, affecte négativement leur bien-être émotionnel. Les enfants mentionnent également les films d'horreur, qui provoquent fréquemment cauchemars et anxiété. Par ailleurs, d'après eux, les interactions avec des inconnus en ligne représentent un risque particulièrement préoccupant. Ces contacts, qu'ils décrivent comme souvent flatteurs en apparence, dissimulent souvent selon eux des intentions malveillantes. Ils affirment que certains enfants peuvent être manipulés pour s'engager dans des comportements, allant de la consommation de drogues et de cigarettes à des activités plus graves comme la prostitution ou le crime.

D'après les enfants consultés, les filles sont également exposées à des formes de cyberharcèlement et d'extorsion, notamment à travers des photos partagées qui peuvent être utilisées à des fins de chantage. Ces pressions psychologiques créent un climat d'insécurité qui les rendraient vulnérables aux abus. De plus, ils estiment que les enfants, surtout les filles âgées de 10 à 18 ans, seraient facilement attirés par des comportements à risque sous l'influence de flatteries en ligne, ce qui perturberait également leur scolarité.

Plusieurs informateurs clés ont souligné le fossé entre l'adoption rapide des technologies digitales et la lenteur de l'adoption de régulations au Burkina Faso, ce qui accentue les risques que courent les enfants. Au Burkina Faso, les réseaux sociaux, notamment TikTok, Facebook et WhatsApp, restent largement non régulés. Cette absence de réglementation transforme internet en ce qu'un informateur a qualifié de «zone de non-droit», exposant les enfants à des contenus abusifs et à des pratiques dangereuses, comme le partage de matériel d'abus sexuels d'enfants.

2. L'EXPLOITATION SEXUELLE DES ENFANTS FACILITÉE PAR LES TECHNOLOGIES DIGITALES ET EN LIGNE AU BURKINA FASO

Avec l'augmentation de la connectivité de la population du Burkina Faso à internet, l'exploitation sexuelle d'enfants facilitée par les technologies digitales et en ligne augmente également. En effet, en 2023, le Bureau international des droits de l'enfant a signalé que les matériels d'abus sexuels d'enfants en ligne deviennent de plus en plus courant au Burkina Faso, malgré peu de données sur le phénomène. De mai 2020 à juin 2022, 346 cas de victimes d'exploitation sexuelle en ligne de moins de 29 ans avaient été enregistrés par la Brigade Centrale de Lutte Contre la Cybercriminalité, selon le Bureau. Ce dernier a également signalé que ces observations semblaient concorder avec les témoignages recueillis auprès des enfants et des parties prenantes impliquées dans le pays, qui ont noté le nombre croissant de filles et de garçons affectés par les abus sexuels en ligne au Burkina Faso.⁷

Dans la Stratégie nationale pour la protection des enfants 2020-2024 du Ministère de l'Action Humanitaire et de la Solidarité Nationale, il a été noté que le matériel d'abus sexuels d'enfants, le viol et l'inceste sont très présents au Burkina Faso, avec des conséquences néfastes pour les victimes. Le ministère a souligné que ces phénomènes demeurent un sujet tabou dans le pays, ce qui rend impossible de mesurer l'étendue du problème concernant la production et la distribution de matériels d'abus sexuel d'enfants ou de poursuivre les auteurs. De plus, dans sa Stratégie, le ministère a également noté qu'un nombre croissant de matériels d'abus sexuels d'enfants circulaient librement au Burkina Faso, certains étant produits et mis en ligne par des enfants et des jeunes ou par des individus mal intentionnés.

Chaque année, l'ONG américaine Centre national pour enfants disparus et sexuellement exploités reçoit des signalements de matériels d'abus sexuels d'enfants effectués par les fournisseurs de services basés aux États-Unis. Le nombre de contenus signalés ayant été mis en ligne à partir du Burkina Faso s'élevait à 3 682 en 2023,⁸ contre 3 266 en 2019.⁹ Bien que l'utilisation potentielle de réseaux virtuels privés ait pu fausser les données relatives à la location des individus qui les ont mis en ligne, ces chiffres suggèrent que le nombre de matériels d'abus sexuels d'enfants disséminés à partir du pays est en légère augmentation. Ces chiffres sont toutefois bien en deçà du nombre moyen de contenus signalés dans les pays de la CEDEAO en 2023 (29 551).¹⁰

7 International Bureau for Children's Rights (IBCR). (2023). [État des lieux du système de protection de l'enfant - Burkina Faso](#).

8 Centre international pour enfants disparus et sexuellement exploités. (2024). [2023 Cybertipline Reports by Country](#).

9 Centre international pour enfants disparus et sexuellement exploités. (2020). [2019 Cybertipline Reports by Country](#).

10 Centre international pour enfants disparus et sexuellement exploités. (2024). [2023 Cybertipline Reports by Country](#).

2.1 Les facteurs de vulnérabilité et le profil des victimes de l'exploitation sexuelle des enfants facilitée par les technologies digitales et en ligne

Les facteurs de vulnérabilité à l'exploitation sexuelle des enfants facilitée par les technologies digitales et en ligne révèlent des dynamiques complexes. Selon les parents consultés, l'absence de supervision parentale est un facteur déterminant qui expose les enfants à des risques accrus. Ils soulignent également que les enfants issus de milieux socio-économiques précaires, notamment ceux venant de familles travaillant dans le secteur informel ou des familles déplacées, sont particulièrement vulnérables. Les parents estiment aussi que les mauvaises fréquentations et l'accès non encadré à internet augmentent le risque d'être manipulés par des individus malveillants. De plus, les informateurs clés mettent en lumière le manque d'informations et de sensibilisation sur les dangers d'internet, en particulier dans les zones rurales, ce qui accentue cette vulnérabilité. Les enfants en situation de handicap sont également identifiés comme étant à risque en raison de l'absence de protection et d'informations adaptées à leurs besoins.

Au regard du profil des victimes, selon une large majorité des parents et des informateurs clés interrogés, les filles, et notamment celles âgées de 10 à 18 ans d'après l'ensemble des enfants consultés, sont perçues comme les principales cibles de l'exploitation sexuelle en ligne. Elles seraient particulièrement vulnérables dans les zones urbaines où l'accès à internet est plus facile, d'après une majorité des informateurs clés, ce qui les expose davantage à des incitations à partager des images en échange de récompenses ou d'attention. En effet, les informateurs identifient les stéréotypes de genre comme un élément qui renforce la vulnérabilité des filles et les rend plus susceptibles d'être ciblées par rapport aux garçons. Toutefois, un informateur clé précise que les enfants âgés de 4 à 9 ans ne sont tout de même pas à l'abri d'être des victimes de l'exploitation sexuelle en ligne. Bien que les garçons soient également victimes, notamment dans des situations où ils établissent des relations en ligne avec des femmes plus âgées d'après les parents consultés, leur vulnérabilité est souvent minimisée par la société. Par ailleurs, d'après un informateur clé, les enfants introvertis qui recherchent des relations ou de l'attention en ligne sont particulièrement exposés, devenant des proies faciles pour les auteurs d'infractions sexuelles à leur rencontre.

2.2 Les auteurs et les intermédiaires de l'exploitation sexuelle des enfants facilitée par les technologies digitales en ligne

Selon les parents consultés, les auteurs des abus sont souvent des personnes, parfois bien établies financièrement ou socialement, qui profitent de leur position pour exploiter les enfants. Selon eux, ces abus peuvent être perpétrés par des adultes proches des victimes, ainsi que par des membres de réseaux de prostitution ou d'arnaques en ligne, promettant de l'argent, des biens matériels ou du travail en échange de services sexuels. Ces individus manipuleraient fréquemment les enfants en jouant sur leur méconnaissance des risques, rendant difficile pour les victimes de se méfier avant de tomber dans leurs pièges.

Les informateurs clés ajoutent qu'au Burkina Faso, les auteurs d'actes d'exploitation sexuelle des enfants facilités par les technologies digitales et en ligne peuvent être aussi bien des adultes que des enfants. La familiarité entre l'auteur et la victime joue souvent un rôle crucial, facilitant des demandes inappropriées telles que l'envoi de photos ou de vidéos. D'après un informateur clé, des adultes, en particulier des étrangers, utilisent des techniques d'hameçonnage pour piéger les enfants et obtenir des images à des fins de revente. Un informateur clé a également observé que des auteurs européens d'infractions sexuelles à l'encontre d'enfants tentent parfois d'établir des contacts avec des enfants burkinabé via des systèmes de manipulation en ligne.

D'après de nombreux informateurs clés, les motivations des auteurs d'infractions sexuelles à l'encontre d'enfants sont variées et incluent des motifs sexuels, financiers, de vengeance et de manipulation. Les enfants, souvent issus de milieux précaires, sont attirés par des promesses de satisfaction de leurs besoins ou de gains faciles, ce qui les rend particulièrement vulnérables à ces approches insidieuses. Les auteurs exploitent des profils masqués et des techniques de manipulation sophistiquées pour tromper la vigilance des jeunes, notamment des adolescents en pleine phase de développement, rendant l'identification des auteurs d'abus difficile.

Enfin, pour plusieurs informateurs clés, les réseaux d'exploitation sexuelle en ligne sont souvent bien organisés, ce qui rend leur démantèlement complexe. Les auteurs et facilitateurs d'abus, motivés principalement par l'argent, se cachent derrière des systèmes anonymes et des pratiques coordonnées, compliquant encore davantage la lutte contre cette forme d'exploitation. Les facilitateurs de l'exploitation sexuelle incluent également les promoteurs de cybercafés, et d'autres acteurs économiques, qui contribuent aussi à l'extension de la problématique de l'exploitation sexuelle des enfants facilitée par les technologies digitales et en ligne à travers des structures économiques variées.

2.3 Manifestations et formes de l'exploitation et des abus sexuels d'enfants facilités par les technologies digitales et en ligne au Burkina Faso

Selon les informateurs clés, bien qu'il n'existe pas d'études formelles sur l'exploitation sexuelle des enfants facilitée par les technologies digitales et en ligne au Burkina Faso, ce phénomène suscite une préoccupation croissante, comme l'indiquent les communications de la Brigade Centrale de Lutte Contre la Cybercriminalité. De nombreux cas ne sont pas notifiés ou sont résolus à l'amiable, compliquant ainsi l'évaluation de l'ampleur du problème. Les formes de l'exploitation sexuelle facilitée par les technologies digitales et en ligne incluent le partage de matériels d'abus sexuels d'enfants sous forme de vidéos ou de photos, le chantage, ainsi que des intimidations pour forcer les enfants à avoir des relations sexuelles ou des propositions d'argent en échange de faveurs sexuelles.

Les informateurs clés affirment que les méthodes d'exploitation sont variées, incluant des promesses d'emploi ou d'argent en échange de partage de matériels d'abus sexuels d'enfants. Ils ajoutent que les appels vidéo via TikTok, WhatsApp et Facebook sont couramment utilisés pour manipuler et piéger des enfants, les incitant à montrer leurs parties intimes ; et que des groupes de jeunes organisent des fêtes dans des villas privées qui mènent parfois à la diffusion de matériel d'abus sexuels d'enfants en ligne.

Parmi ces pratiques préoccupantes, les informateurs clés citent la formation de groupes en ligne, comme « Plan Bussy/Busy », qui sont utilisés par les jeunes pour être mis en relation avec d'autres personnes. Selon eux, ces plateformes virtuelles deviennent des espaces propices à l'exploitation sexuelle, où les enfants peuvent être manipulés par des auteurs d'infractions sexuelles à leur encontre pour partager du matériel d'abus sexuel d'enfants ou se rencontrer. Les informateurs clés soupçonnent en outre des adultes d'être complices, notamment parce que des villas sont parfois louées et utilisées comme lieux de rencontre, après que ces rendez-vous ont été organisés via ces groupes en ligne.



3. RÉPONSE NATIONALE À L'EXPLOITATION SEXUELLE DES ENFANTS FACILITÉE PAR LES TECHNOLOGIES DIGITALES ET EN LIGNE

3.1 CADRE LÉGAL NATIONAL

Concernant l'exploitation et les abus sexuels d'enfants facilités par les technologies digitales et en ligne, le Burkina Faso dispose d'un cadre juridique complet globalement conforme aux normes internationales.

En 2014, le Burkina Faso a adopté la loi n° 011-2014/AN pour transposer les termes du Protocole facultatif à la Convention relative aux droits de l'enfant, concernant la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants.¹¹ La loi n° 011-2014/24 criminalise le fait de produire, réaliser, distribuer, diffuser, importer, exporter, offrir, commander, vendre, acheter, ou détenir du matériel d'abus sexuels d'enfants. Utiliser internet ou toute autre technologie informatique pour visualiser ce matériel est également interdit, tout comme le fait de solliciter des enfants en ligne « *aux fins de pornographie* ». ¹² La personne reconnue coupable de ces infractions peut être punie d'un emprisonnement de cinq à dix ans et d'une amende de 1,5 millions à 3 millions de francs CFA.

Toutefois, il convient de noter que la loi utilise le terme inapproprié et dépassé de « *pornographie mettant en scène des enfants* ». Cette expression, bien qu'encore utilisée dans de nombreux ordres juridiques, est trompeuse car elle minimise la gravité des infractions correspondantes. Elle suggère en effet que les enregistrements/images d'abus sexuels sur des enfants ne sont qu'une forme de pornographie, et non des enregistrements/images de crimes graves. Il est donc recommandé d'utiliser, comme le fait la présente analyse, le terme de matériel d'abus sexuels d'enfants.¹³

Enfin, le Code pénal du Burkina Faso de 2018, sous l'article 533-37, élargit le champ des actions punissables concernant l'exploitation et les abus sexuels d'enfants en ligne. Cela inclut faciliter l'accès d'un enfant à du contenu pornographique, s'engager dans ou payer pour des services en ligne fournissant du matériel d'abus sexuels d'enfants, et faire des avances sexuelles à des enfants en utilisant des méthodes de communication électronique. Cependant malgré l'existence de cette disposition visant spécifiquement l'exploitation sexuelle des enfants facilitée par les technologies digitales et en ligne, plusieurs informateurs clés ont souligné un manque d'application de la loi.¹⁴

11 Burkina Faso. (2014). *Loi n° 011-2014/AN*.

12 Burkina Faso. (2014). *Loi n° 011-2014/AN*. Article 9 ; ECPAT France, ECPAT Luxembourg. (2016). [Suivi global de la mise en œuvre des actions de lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales : Rapport du Burkina Faso](#).

13 Groupe de Travail Interinstitutionnel sur l'exploitation sexuelle des enfants. (2016). [Guide de Terminologie pour la Protection des Enfants contre l'Exploitation et l'Abus Sexuels](#). 43.

14 Burkina Faso. (2018). *Code Pénal*. Article 533-37 et suivants.

D'autre part, les informateurs clés ont aussi évoqué le rôle de la Brigade Centrale de Lutte Contre la Cybercriminalité, qui joue un rôle crucial dans la lutte contre ces crimes, mais est confrontée à de nombreux défis. Parmi ceux-ci figurent l'insuffisance de compétences numériques avancées et de ressources humaines et matérielles techniques, qui limitent son efficacité à enquêter et à poursuivre les auteurs d'infractions. Ce problème est exacerbé par le fait que les services de police sont souvent concentrés dans les grandes villes, rendant difficile le traitement des infractions à l'échelle nationale, particulièrement dans les zones rurales où l'accès aux services de police est restreint.

De plus, selon les informateurs, les enquêtes sur l'exploitation sexuelle d'enfants facilitée par les technologies digitales et en ligne nécessitent des compétences spécifiques pour la collecte de preuves électroniques. Cependant les forces de l'ordre manquent souvent de formation adéquate en nouvelles technologies de l'information et de la communication. Par conséquent, la perception des crimes liés à l'exploitation sexuelle d'enfants facilitée par les technologies digitales et en ligne dans la société est encore insuffisante, et ces infractions ne sont pas traitées avec la rigueur qu'elles méritent.

3.2 LES INITIATIVES DES AUTORITÉS NATIONALES

D'après un informateur clé, le Ministère de l'Action Humanitaire et de la Solidarité Nationale a établi des partenariats avec diverses ONG et la Brigade Centrale de Lutte Contre la Cybercriminalité. Toutefois, l'informateur évoque que ces collaborations manquent souvent de formalisation. Par ailleurs, un autre informateur clé mentionne que le gouvernement organise une journée annuelle dénommée « Journée de la Famille et de l'Enfant ». Celle-ci comprend des campagnes de sensibilisation, des émissions télévisuelles et de radio, et l'invitation d'enfants des 13 régions du pays afin d'effectuer des visites guidées des services de protection numérique et d'organiser des formations pour les parents et les enfants. Il n'a pas été précisé à quel point ces différentes activités sont concentrées sur l'exploitation sexuelle des enfants facilitée par les technologies digitales et en ligne.

Les magistrats et agents judiciaires du Burkina Faso participent à des formations ponctuelles pour renforcer leurs compétences dans la lutte contre l'exploitation sexuelle des enfants facilitée par les technologies digitales et en ligne et la gestion efficace des preuves électroniques.¹⁵ Cependant, ces initiatives ne semblent pas s'inscrire dans une démarche systématique, ce qui limite leur portée.

D'autre part, le gouvernement du Burkina Faso a créé des services de soutien et d'accompagnement pour les enfants victimes d'exploitation sexuelle qui incluent leur prise en charge. De plus, le Ministère de l'Action Humanitaire et de la Solidarité Nationale a également mis en place des mécanismes comme les Réseaux de protection de l'enfant qui peuvent contribuer à la prise en charge dans tous les milieux (urbain, semi-urbain et rural). Ces réseaux sont des mécanismes communautaires informels bien structurés aux niveaux provincial, communal et villageois, mais ils ne sont pas directement rattachés à une structure étatique. Ils ont été mis en place à l'échelle nationale pour protéger les enfants ainsi que d'autres personnes vulnérables contre les violences, avec le soutien technique du Ministère de l'Action Humanitaire et de la Solidarité Nationale. Les membres de ces réseaux comprennent des acteurs gouvernementaux (services d'action sociale, police, justice) ainsi que des représentants de la société civile, tels que des associations de protection et des leaders communautaires.

15 ECPAT France, ECPAT Luxembourg. (2017). [Online Child Sexual Abuse and Exploitation – Current forms and good practice for prevention and protection.](#)

D'après plusieurs informateurs clés, bien que des structures d'accompagnement soient disponibles, leur accessibilité est souvent entravée par des obstacles socio-culturels. En effet, ces services restent inaccessibles pour de nombreuses victimes en raison de coûts élevés et de normes culturelles qui dissuadent les familles de les utiliser. Un problème majeur est la double victimisation des enfants, qui se manifeste non seulement par les abus qu'ils subissent, mais aussi par la stigmatisation qui en découle. Cette stigmatisation peut entraîner un sentiment de honte et de culpabilité, poussant les victimes à se taire et à ne pas rechercher l'aide nécessaire. Par ailleurs, la méconnaissance des ressources d'aide disponibles aggrave cette situation : de nombreuses familles ne savent pas à qui s'adresser ni où trouver le soutien dont elles ont besoin. Malgré l'existence de services d'accompagnement, il est crucial de reconnaître que ceux-ci ne sont pas toujours accessibles en raison de ces obstacles. La situation appelle donc à une attention particulière pour sensibiliser les communautés sur les ressources disponibles et encourager les victimes à demander de l'aide sans crainte d'être jugées.

3.3 LES INITIATIVES DU SECTEUR PRIVÉ ET DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

Il est important de noter qu'il existe peu, voire aucune initiative relative à la prévention et la lutte contre l'exploitation et les abus sexuels d'enfants facilités par les technologies digitales et en ligne impliquant le secteur privé. Néanmoins, en 2021, Facebook a entrepris une collaboration avec plusieurs organisations de défense des droits humains dans divers pays africains francophones, y compris le Burkina Faso, le Cameroun, le Tchad, le Mali et le Sénégal. Cette initiative a donné naissance à une campagne d'intérêt public visant à prévenir les abus sexuels d'enfants en ligne. La campagne a eu pour objectif de sensibiliser le public à la manière de signaler les contenus inappropriés sur la plateforme, tout en luttant contre la diffusion de tels contenus.¹⁶

Durant une consultation, l'ONG Save the Children, bien qu'elle ne dispose pas de programme spécifique, a exprimé sa volonté d'agir pour la protection des enfants, en particulier à travers des actions de plaidoyer, d'accompagnement psycho-sanitaire, de prise en charge des victimes et de renforcement des capacités des acteurs (notamment en matière de formation sur la prise en charge psycho-sociale, sanitaire et sociale des enfants victimes d'exploitation sexuelle en ligne pour la police et les membres des services sociaux).

L'Association des Femmes Juristes du Burkina Faso joue également un rôle actif en collaborant avec des associations sœurs pour promouvoir la sensibilisation des enfants et des parents à l'utilisation d'internet. Bien qu'elle sensibilise les opérateurs privés à la thématique de l'exploitation sexuelle des enfants facilitée par les technologies digitales et en ligne, l'association fait face à un manque de programmes spécifiques en dehors des publications écrites.

De plus, Terre des Hommes Lausanne travaille sur des projets liés à l'exploitation sexuelle des enfants sans se concentrer spécifiquement sur l'exploitation sexuelle facilitée par les technologies digitales et en ligne, en mettant l'accent sur la prévention communautaire, notamment auprès des cibles plus exposées aux risques comme les filles aides ménagères. Toutefois, des actions de plaidoyer sont menées au niveau central pour inciter les autorités à agir sur les questions liées à la protection des enfants en ligne.

16 DigitalBusinessAfrica.com. (2021, June 21). "[Signalez-le ! Ne le partagez pas](#)" : la campagne de Facebook et de ses partenaires africains contre les abus sexuels sur les enfants.

Enfin, des actions notables ont déjà été entreprises, telles que la sensibilisation financée par Oxfam, qui vise à former les communautés sur les risques associés à l'exploitation sexuelle facilitée par les technologies digitales et en ligne. Toutefois, il est essentiel de renforcer ces capacités à une échelle plus large pour maximiser l'impact de ces initiatives.



LACUNES IDENTIFIÉES

Les consultations ont révélé plusieurs lacunes majeures dans la protection des enfants contre l'exploitation sexuelle facilitée par les technologies digitales et en ligne au Burkina Faso. Une des préoccupations les plus importantes est le manque de compétences techniques des parents dans l'utilisation des technologies digitales. En l'absence de programmes d'éducation spécifiques et de campagnes d'information efficaces, une grande partie de la population se trouve désarmée face aux dangers auxquels les enfants sont exposés en ligne. Cette faible sensibilisation réduit non seulement la capacité des familles à reconnaître et identifier les activités numériques qui représentent des risques pour leurs enfants, mais limite aussi la capacité des jeunes à identifier les situations potentiellement dangereuses. L'absence de campagnes de sensibilisation en zone rurale, où les risques associés à internet sont particulièrement ignorés, a été soulignée.

En matière de lutte contre l'exploitation et les abus sexuels d'enfants facilités par les technologies digitales et en ligne, le Burkina Faso possède des instruments juridiques solides et couvrant les différentes formes d'exploitation existantes. Toutefois, en pratique les textes ne sont pas appliqués efficacement.

Par ailleurs, les ressources allouées pour lutter contre l'exploitation sexuelle des enfants facilitée par les technologies digitales en ligne sont insuffisantes. Les structures de répression, notamment la Brigade Centrale de Lutte Contre la Cybercriminalité, manquent de matériel adéquat pour faire face à l'évolution rapide des technologies utilisées par les criminels. Les équipements informatiques, les logiciels de détection de contenus illicites, et les capacités d'investigation en ligne sont largement sous-développés. Cela rend difficile l'identification des auteurs d'infractions sexuelles à l'encontre d'enfants opérant en ligne, la collecte de preuves numériques, et l'intervention rapide pour protéger les victimes potentielles.

De plus, les programmes de formation des forces de l'ordre ne sont pas mis à jour régulièrement pour refléter les nouvelles menaces liées à la cybercriminalité. De ce fait, les policiers et agents des forces de sécurité sont souvent mal préparés à détecter et à traiter les cas d'abus en ligne. La Brigade Centrale de Lutte Contre la Cybercriminalité souffre d'une instabilité du personnel formé, ce qui nuit à la continuité des enquêtes et à l'efficacité de ses interventions.

En outre, l'absence de recherches approfondies précises sur l'exploitation sexuelle des enfants facilitée par les technologies digitales en ligne empêche d'avoir une compréhension claire de l'ampleur du phénomène. Ce manque d'information limite également la mise en place de stratégies de prévention et d'intervention adaptées. La collecte de données pertinentes est souvent négligée, et il n'existe pas de mécanismes institutionnalisés pour suivre et documenter systématiquement les incidents d'abus en ligne.

Enfin, les normes sociales existantes freinent souvent la lutte contre l'exploitation sexuelle de manière générale, ce qui comprend donc l'exploitation sexuelle des enfants facilitée par les technologies digitales et en ligne. La stigmatisation des victimes, le tabou autour des abus sexuels, et l'ignorance généralisée des dangers d'internet chez les parents et les éducateurs ne permet pas d'accompagner les enfants et de prévenir les risques ou de répondre aux situations d'abus. Cela conduit à un faible taux de dénonciation des crimes, car les victimes et leurs familles craignent souvent des représailles ou l'humiliation sociale.

RECOMMANDATIONS

Afin de prévenir et de répondre de manière adéquate à l'exploitation et aux abus sexuels d'enfants facilités par les technologies digitales et en ligne, les recommandations suivantes sont formulées sur la base des recherches menées dans le cadre de ce projet. Les recommandations ont été examinées et approfondies lors d'un atelier de consultation nationale tenu à Ouagadougou le 10 décembre 2024. Cet atelier a réuni des représentants du gouvernement, notamment des départements techniques des ministères de l'Action Humanitaire et de la Solidarité Nationale, de l'Éducation, de l'Administration Territoriale et de la Justice. Y ont également pris part des représentants des forces de défense et de sécurité, de la société civile, du Parlement des Enfants, du Réseau Provincial de Protection de l'Enfance, du Cluster Protection de l'Enfance, et de la presse écrite étatique.



Développement de campagnes de prévention ciblées :

Développer, en collaboration avec le gouvernement, le secteur privé, la société civile et les médias locaux, des campagnes de sensibilisation adaptées aux réalités technologiques actuelles visant à la fois les enfants et les parents. Ces campagnes devraient inclure des interventions dans les écoles, l'organisation de caravanes et de théâtres forum, ainsi que la diffusion de spots publicitaires pour sensibiliser aux risques d'abus et d'exploitation sexuels d'enfants en ligne et promouvoir une utilisation responsable des technologies de l'information. De plus, les zones rurales devraient être considérées comme des cibles prioritaires pour garantir une couverture équitable de ces initiatives.



Analyse et prise en compte des profils des auteurs d'infractions sexuelles à l'encontre d'enfants dans les campagnes de prévention :

Mener des études spécifiques concernant ces modes d'exploitation et adapter les stratégies et interventions en conséquence, afin de cibler et de prévenir les risques réels et non des idées potentiellement reçues que le danger vient souvent de l'étranger. Peu d'études sont disponibles au Burkina Faso ou dans la sous-région concernant les profils et les motivations des auteurs d'infractions sexuelles qui abusent d'enfants par le biais des technologies digitales et en ligne.



Engagement avec les enfants :

Le développement de stratégies et de campagnes de prévention et de lutte contre l'exploitation et les abus sexuels d'enfants facilités par les technologies digitales et en ligne doit nécessairement se faire avec un fort engagement des enfants concernés. Les enfants sont les mieux placés pour contribuer à l'analyse et comprendre les mécanismes qui les exposent aux risques sur internet, et proposer des solutions adaptées à leurs besoins.



Renforcement de la formation et des capacités des forces de l'ordre, des magistrats, et autres entités concernées :

Créer des programmes de formation continue pour les forces de l'ordre et les magistrats, axés sur la cybercriminalité et l'exploitation sexuelle des enfants facilitée par les technologies digitales et en ligne pour la détection et la gestion des cas. Étendre ces formations à d'autres entités directement impliquées dans l'identification et la prise en charge des victimes, telles que les départements en charge de la protection de l'enfance, les enseignants, les professionnels de santé, les services sociaux et les organisations partenaires, afin d'harmoniser les compétences des différents acteurs impliqués. De plus, améliorer les ressources humaines et financières dédiées à la lutte contre ce phénomène.



Mise en place de réseaux de protection communautaire :

Créer, renforcer, et/ou appuyer la mise en place de mécanismes de protection de l'enfance au niveau des communes, des villes et des villages, en particulier dans les zones rurales. Cela peut inclure la formation de responsables communautaires pour améliorer leur capacité à détecter des comportements dangereux ou suspects et à les référer aux autorités ou services compétents.



Renforcement de la sensibilisation en milieu scolaire :

Intégrer une éducation complète à la sexualité et à la cybercriminalité dans les programmes scolaires afin de sensibiliser les enfants dès leur plus jeune âge aux risques d'abus et d'exploitation sexuels facilités par les technologies digitales et en ligne. Ces programmes devraient aborder explicitement le rôle des technologies digitales dans ces situations, en équipant les enfants pour reconnaître les interactions inappropriées, aussi bien en ligne qu'en personne, et en les informant sur les stratégies de protection et les mécanismes de signalement existants.



Renforcement de la collaboration intersectorielle :

Mettre en place un cadre de collaboration structuré entre les différents ministères, les ONG, les associations, et les acteurs privés. Ce cadre doit faciliter le partage d'informations, la prise en charge des victimes et l'élaboration de stratégies communes pour la prévention de l'exploitation et des abus sexuels d'enfants facilités par les technologies digitales et en ligne, et la prise en charge des victimes.



Renforcement de l'engagement du secteur privé :

Impliquer activement les fournisseurs d'accès à internet, les plateformes en ligne et les opérateurs de téléphonie mobile dans la mise en place de mesures concrètes pour protéger les enfants en ligne. Ces acteurs doivent collaborer pleinement avec les autorités pour développer et renforcer des mécanismes accessibles et efficaces de signalement, permettant aux utilisateurs, y compris les enfants, d'alerter rapidement sur les contenus ou comportements illicites ou abusifs. Ils doivent également déployer des systèmes automatisés pour détecter, bloquer, et retirer les matériels d'abus sexuels d'enfants. En parallèle, le secteur privé doit assumer un rôle de premier plan dans la sensibilisation des populations aux risques d'exploitation et d'abus sexuels d'enfants facilités par les technologies digitales et en ligne, tout en promouvant des pratiques numériques sécurisées et en fournissant des outils de contrôle parental gratuits et accessibles à toutes les familles.



Accessibilité des services de soutien :

Renforcer l'accessibilité géographique et la qualité de ces services en étendant leur présence aux zones rurales, souvent sous-desservies. Rendre ces services financièrement accessibles à toutes les familles, notamment à travers la mise en place de mécanismes d'aide financière ou de subventions. Mener des campagnes de sensibilisation à grande échelle afin d'informer les communautés de l'existence de ces structures et des services qu'elles offrent.



Recherche et collecte de données :

Réaliser des études de terrain pour mieux comprendre l'ampleur de l'exploitation sexuelle des enfants facilitée par les technologies et en ligne. Ces recherches permettront de cibler les interventions et d'adapter les stratégies aux spécificités locales. En parallèle, mettre en place les mesures nécessaires pour renforcer la collecte, la centralisation et l'analyse de données statistiques, désagrégées par sexe et par tranches d'âge, concernant les cas d'exploitation sexuelle des enfants facilités par les technologies digitales et en ligne signalés aux forces de l'ordre et aux services de protection de l'enfance. Développer et déployer des stratégies efficaces pour lutter contre le sous-signallement, notamment à travers la sensibilisation des communautés, la réduction des barrières sociales et institutionnelles qui freinent les signalements, ainsi que le renforcement de la confiance envers les structures compétentes.



Réformes légales :

Assurer l'application stricte des textes législatifs existants et introduire des sanctions plus sévères pour les infractions relatives à l'exploitation et aux abus sexuels d'enfants facilités par les technologies digitales et en ligne. De plus, imposer aux plateformes en ligne et aux fournisseurs de contenu la mise en œuvre de systèmes de vérification de l'âge respectueux de la vie privée, inclusifs, proportionnés aux risques et basés sur des évaluations rigoureuses de l'impact potentiel de leurs plateformes/services sur les droits de l'enfant.¹⁷

¹⁷ Voir notamment la [norme IEEE 2089.1](#), développée par l'*IEEE Standards Association*, qui définit un cadre spécifique pour la mise en place de mécanismes de vérification de l'âge respectueux des droits de l'enfant.



328/1 Phaya Thai Road,
Ratchathewi, Bangkok,
10400, THAILANDE

Téléphone: +662 215 3388
Courriel: info@ecpat.org
Site web: www.ecpat.org

Para más información :

